

ARRETE de VOIRIE Portant alignement

Le Président,

Vu la demande en date du 27 juillet 2021 par laquelle Monsieur Julien COLOMBE, cabinet Terra Urba Demeurant 230, chemin du petit Paris à Limonest demande L'ALIGNEMENT pour la société SCCV Reyrieux Parc, sis, 15, rue des Archers 69002 Lyon,

Vu le code de la voirie routière (articles L 112-1 à L 112-7, L 116-1 à L 116-8, L 141-2 à L 141-7, R 112-1 à R 112-3, R 116-1 et R116-2),

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 82-213 du 02/03/1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée et complétée par la loi n°82-623 du 22/07/1982 et par la loi n° 83-8 du 07/01/1983,

Vu le règlement général de voirie n° 27/64 du 29/12/1964 relatif à la conservation et à la surveillance des voies communales,

Vu l'état des lieux : le plan d'alignement (dossier 12902/JP-JC),

ARRETE

Article 1 : Alignement

L'alignement de la voie sus mentionnée au droit de la propriété du bénéficiaire est défini par la ligne entre les points A (clou d'arpentage) et B (borne existante) sur la rue du LOURE, Zone industrielle, 01600 REYRIEUX.

Article 2 Le présent arrêté sera notifié au demandeur. Une copie sera transmise, pour information, au Représentant de l'Etat dans le département et à Madame le maire de Reyrieux.

Article 3 Le présent arrêté sera exécutoire de plein droit dès qu'il aura été procédé à sa publication ou son affichage ou à sa notification au demandeur ainsi qu'à sa transmission au Représentant de l'Etat dans le département.

Article 4 L'autorité territoriale certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon, Palais des Juridictions Administratives, 184 rue Duguesclin, 69433 Lyon Cedex 03, dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

Fait à Trévoux, le 11/10/2021

Le Président,
Marc PECHOUX

Acte rendu exécutoire après transmission en préfecture le :
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20211011-2021A34
Affichage le :

